



HAL
open science

Où est passé le peuple? Éditorial

Anne Clerval, Jean-Pierre Garnier

► **To cite this version:**

Anne Clerval, Jean-Pierre Garnier. Où est passé le peuple? Éditorial. *Espaces et sociétés* (Paris, France), 2014, 156-157 (1), pp.9-18. 10.3917/esp.156.0007 . hal-01656513

HAL Id: hal-01656513

<https://hal.science/hal-01656513v1>

Submitted on 28 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Éditorial

Anne Clerval, Jean-Pierre Garnier

DANS **ESPACES ET SOCIÉTÉS** 2014/1 (N° 156-157), PAGES 9 À 18
ÉDITIONS **ÉRÈS**

ISSN 0014-0481

ISBN 9782749241258

DOI 10.3917/esp.156.0007

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2014-1-page-9.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Érès.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



Éditorial

Anne Clerval
Jean-Pierre Garnier

Dans un entretien à propos d'un ouvrage portant sur « le mouvement social le plus dur qu'ait connu la III^e République », cinq années (de 1906 à 1911) de grèves, de manifestations et de violences révolutionnaires, la sociologue Anne Steiner (2012) constatait récemment que « l'histoire du mouvement ouvrier n'intéresse plus grand monde », contrairement à l'intérêt qu'elle suscitait dans les années 1970. À cela, elle voyait « une raison entre autres : la réticence actuelle à parler en termes de classes sociales. C'est devenu complètement ringard de s'intéresser à l'histoire ouvrière, surtout sur un plan local. C'est vrai dans la sphère académique comme dans la sphère militante ¹ ». Toutes choses égales par ailleurs, il semble qu'il en aille de même pour la dimension « résidentielle » de la condition ouvrière contemporaine et, plus largement, de la situation actuelle des classes populaires sur leurs lieux de vie.

Comme nous l'exposons dans l'appel à articles, la visée de ce dossier est précisément de contrecarrer cet effacement idéologique dont fait l'objet la

1. Anne Steiner, entretien, *Article 11*, 28 juin 2013.

présence d'une partie importante de la population française dans la société² et, par voie de conséquence, sur le territoire. Et l'on verra qu'à des titres divers les articles retenus répondent amplement à cette intention, même s'ils sont loin, bien sûr, d'avoir épuisé un sujet qui n'est plus guère abordé, laissant en outre de côté une question qui fâche : à savoir si l'impression ressentie par un nombre non négligeable de citoyens – démunis en capitaux économiques et culturels vivant à l'écart des centres-villes ou des villes-centres – d'être négligés par les « élites » du pays n'aurait pas quelque lien avec la crise d'une démocratie jaugée à l'aune électoraliste. C'est pour contribuer à pallier ce manque, comme on le verra, que la rubrique « Controverses » accueille deux contributions à un débat qui ne semble pas près d'être clos.

La question « où est passé le peuple ? » est donc double : d'un côté, il s'agit de se demander où vivent les classes populaires aujourd'hui, dans un contexte de gentrification avancée des centres-villes ; d'un autre côté, la question s'adresse aussi à la recherche urbaine qui passe de plus en plus sous silence les classes populaires laissant la place à bien des caricatures. On peut en effet observer une tendance des chercheurs et des chercheuses travaillant sur le rapport à l'espace des groupes sociaux à se focaliser sur les « classes moyennes », qui sont aussi les principaux destinataires proclamés des politiques urbaines. Dans le contexte de gentrification évoqué plus haut, les édiles se donnent comme priorité de retenir ou d'attirer ces « classes moyennes », c'est-à-dire la petite bourgeoisie intellectuelle. Cela vaut également en banlieue dans les opérations de rénovation urbaine, où l'on cherche à faire venir ces « classes moyennes » et à disperser les classes populaires, en particulier celles qui sont racisées³.

Si une branche solide de la sociologie a poursuivi et enrichi depuis longtemps l'analyse des rapports de domination, qu'ils soient de classe, de « race » ou de genre⁴, force est de constater que la recherche urbaine utilise le terme de « classe », quand elle l'utilise, de façon le plus souvent peu théorisée, vaguement stratificationniste (en utilisant de façon équivalente le terme de « couche »), et vidée de tout contenu politique. Or, point n'est besoin d'avoir lu Marx pour savoir que les classes n'existent pas en dehors des *rappports* qui les lient sur différents plans (économique, politique, idéologique) et de multi-

2. En 2009, 51 % des actifs sont employés ou ouvriers, et 47 % de la population vit dans un ménage dont la personne de référence est employé ou ouvrier, en activité ou à la retraite (INSEE, RP 2009, exploitation complémentaire).

3. Cette expression renvoie au paradigme des rapports de domination « de race », celle-ci étant entendue comme un fait social et l'expression d'un rapport social et non comme un fait naturel (comme c'est le cas précisément dans l'idéologie raciste). Cf. le compte-rendu thématique sur cette question à la fin de ce numéro.

4. Voir par exemple E. Dorlin (sous la dir. de). 2009, *Sexe, race, classe : pour une épistémologie de la domination*, Paris, Puf, coll. « Actuel Marx/Confrontations ».

ples manières, que ce n'est que dans et par ces rapports qu'elles se constituent et que ce sont ceux-ci qui leur donnent naissance et en déterminent les traits autant structurels que conjoncturels. « Ce qu'est une classe sociale, ce qu'elle fait ou est amenée à faire dépend d'abord et essentiellement de ses rapports à toutes les autres classes sociales », rappelle le sociologue Alain Bihr (2012, p. 16). « En un mot, la *structure de classes* (l'ensemble des rapports entre les classes) est déterminante à l'égard de l'*être* (des propriétés) et du *faire* (des pratiques) des différentes classes » (*ibid.*). Ces rapports peuvent être pensés comme des rapports de domination et d'exploitation, les classes populaires étant celles qui n'ont que leur force de travail à « vendre », et dont une partie du produit de ce travail est accaparée au profit du capital. C'est donc au regard de ces rapports tels qu'ils se manifestent dans la conjoncture socio-historique présente en France, et, en ce qui nous concerne, saisis dans leur dimension spatiale, que ce qu'est censé être et faire le « peuple » pourrait revêtir une signification autre que celles aussi fantaisistes qu'intéressées qui ont la faveur des politiciens et des journalistes.

Certes, il n'y a pas lieu ici d'entrer dans une discussion sur le sens à donner au mot « peuple ». Mais il faut bien indiquer pourquoi nous l'avons choisi pour intituler ce dossier, sous peine d'être soupçonnés de verser dans ce travers dénoncé depuis quelque temps non seulement dans l'hexagone mais dans l'Europe entière : le populisme. Pierre Bourdieu (1983, p. 99) soulignait déjà la polysémie du terme, « notion fourre-tout dont chacun peut, comme dans un test projectif, manipuler l'extension pour l'ajuster à ses intérêts, à ses préjugés ou à ses fantasmes sociaux ». Si l'on suit le philosophe Alain Badiou (2013, p. 9), « peuple » est devenu aujourd'hui « un terme neutre, comme tant d'autres vocables du lexique politique. Tout est affaire de contexte ». C'est pourquoi, comme le remarque un confrère du premier, le philosophe Jacques Rancière (2013, p. 139), c'est moins le substantif « peuple » qui pose problème que l'article défini qui le précède car « “le peuple” n'existe pas. Ce qui existe, ce sont des figures diverses, voire antagoniques du peuple, des figures construites en privilégiant certains modes de rassemblement, certains traits distinctifs, certaines capacités ou incapacités [...] ». À cet égard, le terme « populisme » manié à l'envi par les politologues et les éditorialistes pour justifier l'amalgame entre les forces politiques de l'extrême droite et de la gauche radicale sert simplement à dessiner l'image répulsive d'un certain peuple, celle d'une masse ignorante manipulée et poussée à la violence par des « démagogues », image qui permettra de discréditer au passage tous ceux qui persistent à situer *peuple* du côté de l'émancipation. Or, se préoccuper du sort réservé aux classes populaires par l'urbanisation du capital, analyser la manière dont elles vivent la situation qui en résulte et à laquelle elles font face s'inscrit dans cette dernière perspective, et c'est pour délibérément l'assumer comme telle que le vocable « peuple » a été préféré.

Il va de soi, néanmoins, que, quelle que soit l'empathie éprouvée envers les personnes observées et interrogées, on chercherait en vain trace de paternalisme ou misérabilisme dans les articles présentés, leurs auteurs étant conscients de ce qui doit distinguer le chercheur du militant, sans pour autant devoir se réfugier derrière on ne sait quelle « neutralité axiologique » qui n'est que le masque de l'indifférence quand ce n'est pas du mépris de classe.

La question posée par ce dossier était donc aussi une interpellation et une invitation à renouveler l'analyse des rapports à l'espace des classes populaires. Les articles retenus pour ce dossier témoignent du fait que des jeunes chercheurs ont d'ores et déjà pris la relève sur cette question. Ils analysent les recompositions contemporaines des rapports à l'espace des classes populaires dans différents types d'espaces. Ils explorent principalement leur rapport à l'habitat, mais aussi à l'espace local dans ses différentes dimensions, notamment en termes de sociabilité, de rapports sociaux et de pratiques de solidarité. Les deux premiers textes s'intéressent aux mal-logés et aux locataires de logements sociaux à Paris et à leur relation à l'habitat et au quartier (Dietrich-Ragon ; Launay). Les deux textes suivants analysent deux cas assez proches de copropriétés dégradées datant de l'après-guerre, à Clichy-sous-Bois-Montfermeil (Seine-Saint-Denis) et Marseille (Le Garrec ; Lees). Deux autres textes traitent des classes populaires habitant les périphéries urbaines, l'un explorant en particulier le rapport à l'habitat (Deprez et Vidal) ou l'engagement local dans une commune périurbaine (Girard). Enfin, le dernier texte pose les jalons d'une recherche globale sur les pratiques et l'habitat des classes populaires dans différents contextes urbains, aspirant à un renouvellement de ces approches (Collectif Rosa Bonheur).

Le premier article, « Résister à l'exil. Enquête auprès des mal-logés parisiens », permet d'entrer directement dans le vif du sujet. Pascale Dietrich-Ragon s'intéresse en effet à cette partie du peuple qui, bien que comptant parmi les plus défavorisés, n'a pas encore totalement disparu de ce haut lieu de l'urbanité devenue sélective qu'est la capitale. Son enquête sur les mal-logés qui ont réussi à y demeurer au prix de devoir se contenter d'appartements exigus voire de simples chambres dans des immeubles souvent insalubres et dégradés, visait à répondre à une question : qu'est-ce qui peut bien y retenir ces habitants ? La réponse est dans le titre : « résister à l'exil », c'est résister au déclassement accru qui, à leurs yeux, résulterait d'un départ pour la banlieue, identifiée aux quartiers dits « difficiles » qui jouent de rôle de repoussoir.

P. Dietrich-Ragon montre bien le lien, à première vue paradoxal, entre les conditions de travail, fréquemment déplorables, des personnes interrogées, et l'attachement à un lieu de résidence de piètre qualité. Car ce qui importe

d'abord à ces Parisiens est la localisation du logement et non son état. Qu'ils soient Français ou étrangers, avec ou sans « papiers », ils préfèrent vivre dans un lieu décrépit à la surface réduite mais permettant de jouir des aménités liées à de la centralité urbaine, que dans un logement plus vaste et plus confortable situé dans un endroit éloigné et mal desservi, stigmatisé et perçu comme une zone de relégation, la marginalisation spatiale venant alors redoubler la marginalisation sociale. Cela montre que la stigmatisation de certains quartiers populaires de banlieue marque les esprits dans tous les groupes sociaux, même chez les plus démunis, et que les logiques de distinction se jouent aussi au sein de ces derniers, en s'appuyant fortement sur le lieu d'habitation. Bien que pauvres, les mal-logés sont parisiens, et cela représente une certaine compensation symbolique à la domination matérielle qu'ils subissent. L'article montre également l'importance de l'ancrage pour cette fraction particulièrement précaire des classes populaires : déménager serait risqué de perdre un réseau de relations sociales et de solidarité, familiales et amicales, déjà établi sur place, qui représente souvent le dernier filet de sécurité face à une situation sociale très difficile.

En écho à l'article précédent, celui de Lydie Launay porte également sur des habitants ayant échappé aux processus d'éviction hors de la capitale qui affectent le gros des classes populaires. Cette fois, ceux-ci ont pu accéder au logement social mais, de façon assez atypique, dans les beaux quartiers du 8^e arrondissement. On devine, dès lors, que la coexistence des nouveaux venus avec les résidents légitimes, c'est-à-dire les « bourgeois », ne s'effectue pas sans gêne d'un côté comme de l'autre, et cela d'autant plus que les habitants relogés font partie des classes populaires racisées. À la domination de classe s'ajoute donc une domination raciste. Comment réagissent ces habitants confrontés ainsi à une double infériorisation dans l'espace résidentiel local ? L'enquête menée par l'auteure auprès de ces derniers est révélatrice.

Parmi ces nouveaux habitants des classes populaires racisées dans les beaux quartiers, l'auteure distingue deux façons de réagir à cette situation atypique. Ceux qu'elle qualifie d'« embourgeoisés » cherchent à « se plier aux normes et cultures dominantes » en matière de comportements pour tirer parti d'une localisation résidentielle considérée comme un « facteur de valorisation sociale », ce qui conduit souvent les résidents dominés à intérioriser les préjugés dominants relatifs au désordre et à l'insécurité supposés des quartiers populaires. On retrouve là une logique de distinction sociale d'un groupe dominé, même si celle-ci est coûteuse symboliquement en termes d'intériorisation de la domination. D'autres sont appelés « décalés » par l'auteure parce qu'ils se sentent en porte-à-faux dans un univers socio-spatial où ils ne se sentent pas à leur place, mais persistent, à la différence des précédents, à essayer de préserver leur mode de vie. Tandis que certains adoptent un profil bas en se réfugiant dans une logique de retrait et de discrétion garante de cette préservation, d'autres prennent

appui, d'une part, sur les quartiers populaires qu'ils ont quittés mais où ils ont conservé leurs relations commerciales, familiales et amicales, et d'autre part, sur le réseau d'entraide qu'ils ont réussi à constituer entre eux dans leur voisinage immédiat pour riposter au « racisme plus ou moins feutré » et résister aux injonctions moralisantes qui en émanent.

Cet article permet d'émettre de sérieux doutes sur les bienfaits supposés de la mixité sociale, ce qui rejoint d'ailleurs le travail désormais canonique de Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire (1970) aux débuts des grands ensembles.

Si l'idée qui a longtemps prévalu selon laquelle les classes populaires résideraient en majorité dans les ensembles de logements HLM commence à être sérieusement battue en brèche, deux autres postulats demeurent encore largement répandus. D'une part, celui qui veut que ce soient pour ce type de logements que se posent les problèmes majeurs de dégradation tant physique que sociale, et celui présentant la copropriété comme une avancée au regard de la trajectoire résidentielle des couches populaires par rapport à la location en HLM. Or, ce sont ces deux postulats que deux articles de ce dossier remettent en cause à partir d'analyses de cas rigoureuses et documentées. Sylvaine Le Garrec et Johanna Lees travaillent sur les habitants de copropriétés construites dans l'après-guerre, en même temps que les grands ensembles et relevant aujourd'hui des copropriétés dégradées ou en difficulté. C'est aussi l'originalité de ces deux études de cas que de porter sur des copropriétés dégradées qui ne sont pas de l'habitat ancien. Il s'agit donc de résidences fonctionnalistes ressemblant aux grands ensembles de logements sociaux mais étant en fait de l'habitat privé faisant office de « parc social de fait ». Outre les terrains d'études, les deux auteurs adoptent des angles d'analyse différents.

À Clichy-Montfermeil, si « difficulté » il y a dans la cité des Bosquets que S. Le Garrec a pris pour exemple d'un phénomène qui touche nombre de copropriétés en France accueillant des populations que l'on qualifie de « vulnérables » ou de « fragiles » pour ne pas dire « pauvres », c'est en premier lieu celle rencontrée par ces populations à payer des charges exorbitantes pour un entretien des immeubles qui brille souvent par son absence. D'où une multiplication des impayés, y compris de loyers en augmentation constante pour compenser ces derniers, et une aggravation de la précarité pour les familles résidentes.

Cette situation résulte d'un enchaînement de circonstances dont S. Le Garrec retrace les grandes lignes, mêlant les visées spéculatives risquées des acteurs privés initiaux et la politique aberrante des pouvoirs publics *via* les bailleurs sociaux qui ont pris le relais, avec pour point d'aboutissement la concentration dans cette copropriété comme dans bien d'autres des populations

les plus discriminées – notamment immigrées – dans l'accès au logement privé et au logement social officiel. Les démolitions/reconstructions en cours n'arrangent rien puisque, sous couvert de favoriser la « mixité sociale », les logements neufs sont destinés à des ménages au statut social plus élevé tandis que le relogement des locataires s'effectue à l'intérieur du quartier dans des bâtiments dégradés voire de nouveau voués à la démolition. Quant aux propriétaires occupants pour qui il avait été plus facile d'acheter à crédit un appartement aux Bosquets que d'obtenir un logement locatif privé ou HLM, « l'accession à la propriété, loin d'être un gage de sécurité et de représenter une progression dans leur trajectoire résidentielle et sociale, se révèle être pour eux un piège qui les conduit vers un processus d'endettement, de paupérisation et de marginalisation sociale ». Au bout du compte, on en arrive à ce résultat dont S. Le Garrec pointe le caractère paradoxal : « les copropriétés privées manifestent des signes de délabrement, de délaissement et de paupérisation bien plus impressionnants encore que les quartiers HLM les plus disqualifiés ».

En analysant les parcours résidentiels des locataires de trois copropriétés dégradées marseillaises, Johanna Lees en arrive à une conclusion analogue. L'hypothèse de départ était que « la copropriété dégradée aujourd'hui participe de moins en moins d'un lieu de passage dans un parcours résidentiel ascendant. Remplissant la fonction de logement social de fait, elle s'apparente plutôt à une impasse ». Une hypothèse dont les trajectoires et les commentaires des personnes interrogées confirment le bien-fondé. Ce qui conduit J. Lees à opposer une étape où l'accès à un logement dans une telle copropriété pour une population composée en majorité d'immigrants étrangers ou des DOM-TOM est perçu de façon positive, à une autre où l'impression qui prédomine est d'être « assigné à résidence ». La conclusion rejoint celle de S. Le Garrec : « l'ascenseur résidentiel proposé par l'habitat en copropriété dégradé semble donc à l'image des ascenseurs de ces bâtiments : en panne ». L'auteure aurait pu ajouter : « à l'image aussi de l'ascenseur professionnel » si cela ne contredisait pas le postulat du sociologue Denis Merklen (2009) qu'elle fait sien, selon lequel, sous prétexte que « l'action publique cible aujourd'hui l'habitant plus que le travailleur », l'identité des classes populaires tend à migrer du travail vers l'habitat.

La justesse du postulat de Denis Merklen (2009) pourrait cependant être apparemment attestée par les deux articles qui suivent où l'auto-affirmation de l'identité collective d'individus appartenant aux classes populaires prend place dans la sphère du hors-travail dans un cadre local.

Dans le premier, Samuel Deprez et Philippe Vidal traitent d'un habitat autoconstruit aux limites de la ville du Havre, sur le littoral, comme expression d'une « quête d'ailleurs » de la part des couches populaires. Des travailleurs

et des retraités assez financièrement démunis sans l'être tout à fait y concrétisent non loin de chez eux dans une illégalité jusqu'ici tolérée par les autorités le rêve pavillonnaire que leurs faibles revenus leur interdisent de réaliser ailleurs. Un rêve qui n'a donc rien de subversif et que n'inspire d'ailleurs aucun militantisme. Il s'agit tout simplement pour eux, comme pour beaucoup d'autres habitants plus chanceux parce que plus riches ou moins pauvres qui peuvent se payer une résidence secondaire, de s'évader de temps à autre de l'univers contraint de l'existence en HLM, évasion où ce qu'ils fuient importe autant que ce qu'ils recherchent. D'un côté, l'agitation, les nuisances sonores et olfactives de la ville, l'enfermement dans le logement et l'insécurité à l'extérieur, l'anonymat d'un cadre de vie normalisé et d'un voisinage humain sérialisé ; de l'autre, le calme, l'immersion dans un environnement naturel – la vue sur la mer, le plein air – ou ressenti comme tel – la verdure des jardins et des haies, la possibilité de se fabriquer soi-même avec les moyens du bord un domicile de rechange, la construction d'un « monde commun » fondé sur l'interconnaissance, l'entraide et la solidarité. Avec une grande précision renforcée par les illustrations et beaucoup d'empathie, les auteurs décrivent les « différentes facettes » de cet habitat véritablement populaire et le « vécu » de ceux qui l'ont bâti et aménagé, promis sans doute à la disparition « pour cause d'utilité publique ».

C'est par conséquent en tant que citoyens désireux de rompre ponctuellement et partiellement avec le mode de vie urbain, et non en tant que travailleurs, que ces pionniers d'une bi-résidentialité d'un nouveau type affirment leur identité. Néanmoins, on peut penser que la nécessité, la possibilité et la manière de le faire seraient incompréhensibles si l'on ne tenait pas compte de leur ancrage de classe prolétarien présent ou passé.

À partir d'un cas différent, Violaine Girard analyse la mobilisation sur la scène locale, associative et municipale, des fractions stables ou en ascension des classes populaires dans une commune périurbaine où elles sont fortement présentes... et représentées. Une mobilisation où le local n'est plus le lieu d'une revendication et de conquête d'une quelconque autonomie de classe politisée, mais investi au contraire « sur le registre de l'apolitisme ».

L'objectif de l'auteure, toutefois, n'est pas de débattre sur le sens de cette dépolitisation et ses implications, mais de « nuancer » c'est-à-dire, en fait, de combattre la thèse, en vogue dans certains milieux politiques et médiatiques, qui dépeint les ménages ouvriers ou employés périurbains comme des laissés pour compte de la mondialisation et de la métropolisation, les territoires correspondants devant dès lors être considérés comme de « nouveaux » espaces de relégation des classes populaires. À l'encontre de la supputation qui en découle d'un repli sur elles-mêmes de ces dernières, V. Girard montre pourquoi et comment ces strates supérieures du peuple parviennent, là où elles sont numériquement dominantes, à l'être aussi socialement et institutionnellement

sinon politiquement. Car si engagement politique il y a, il a peu à voir avec ce que l'on entend d'ordinaire par cette expression : « les affaires municipales y sont appréhendées sur un mode concret, selon une grille de lecture opposant la gestion locale aux orientations partisans ou politiques ».

Ainsi cette aristocratie populaire, si l'on peut dire, parvient-elle à acquérir une sorte d'hégémonie dans ce type de commune grâce au rôle joué par une sociabilité de proximité spécifique très éloignée de celle des « quartiers ouvriers traditionnels marqués par la clôture sur soi du groupe ouvrier, autour du clivage "eux/nous" », et par les « signes de respectabilité associés à l'espace pavillonnaire, par opposition à l'image stigmatisée des grands ensembles d'habitat social ». Avec pour corollaire logique, sur place, « la mise à distance de certains habitants appartenant aux fractions plus démunies des classes populaires », où l'on retrouve les logiques de distinction sociale évoquées plus haut.

À l'heure où les identifications professionnelles apparaissent fortement déstabilisées dans les milieux populaires, sous l'effet, entre autres, de la flexibilité et de la précarité, l'ancrage résidentiel semble ainsi prendre le relais, du moins pour les travailleurs les plus qualifiés. Reste à savoir ou plutôt à juger si l'« appartenance locale » et la « respectabilité sociale » en lesquelles V. Girard discerne les deux piliers de la construction d'une nouvelle identité populaire peuvent être intégrées aux valeurs progressistes auxquelles la référence au « peuple » a pu être longtemps associée.

« Comment étudier les classes populaires aujourd'hui ? » Telle est l'interrogation formulée en guise d'intitulé par le collectif de chercheurs Rosa Bonheur, auteur du dernier article, à laquelle ils se proposent de fournir un début de réponse au travers d'« une démarche d'ethnographie comparée ». L'apport de ce travail est multiple.

Il tient d'abord à son caractère multisite – trois contextes nationaux ont été choisis (France, Espagne, Argentine) – et au long cours puisque l'article constitue un premier bilan d'étape d'une enquête qui se poursuit. À partir de deux entrées problématiques, celle du territoire et celle des tensions entre autonomie et contraintes, les auteurs s'attachent à décrire l'ensemble des pratiques de « débrouille », à la fois matérielles et symboliques, construites par des prolétaires en réponse aux processus de désalarisation. Ces activités souvent « informelles », qui font l'objet d'une description détaillée grâce à une immersion dans le milieu étudié, sont présentées comme analyseurs des recompositions des classes populaires à l'œuvre dans les sociétés contemporaines. Recompositions qui contrastent, en les complexifiant, avec les analyses habituelles ou ce qui en tient lieu, sur leur décomposition.

En effet, et c'est là le second apport de l'article, la démarche adoptée est à même d'invalider certaines approches à la fois simplistes et « misérabilistes » portant sur les classes « subalternes » aujourd'hui, notamment celles qui sont fondées sur le postulat unilatéral de leur irrémédiable délitement. À partir d'exemples concrets, les auteurs montrent que l'initiative, la créativité et la solidarité populaires sont toujours au rendez-vous, même si cette résistance à l'ordre des choses existant, réelle bien que peu « politique », se déroule sur des terrains et selon des formes évidemment différents de ceux de l'époque où le mouvement ouvrier était en plein essor.

Enfin il faut souligner une posture particulière de recherche revendiquée par les auteurs qui mériterait d'attirer l'attention de leurs collègues. La signature collective – pas moins de sept enseignants-chercheurs ! –, pourra étonner certains. Mais, solidaires de ces auteurs, nous nous associons à leur refus, « à rebours des politiques d'évaluation individuelle des universitaires, que le travail de pédagogue et de chercheur se dissolve dans l'individualisation ». En rupture avec le règne de la concurrence soi-disant libre et non faussée qui n'épargne pas le milieu de la recherche, il nous semble qu'il faille encourager une démarche fondée sur « l'affirmation de la nécessaire dimension collective de nos pratiques professionnelles ».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BADIOU, A. 2013. « Vingt-quatre notes sur les usages du mot “peuple” », dans *Qu'est-ce qu'un peuple ?*, Paris, La Fabrique, p. 9-21.
- BIHR, A. 2012. *Les Rapports sociaux de classe*, Lausanne, Éditions Page deux.
- BOURDIEU, P. 1983. « Vous avez dit “populaire” ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 46, p. 98-105.
- CHAMBOREDON, J.-C. ; LEMAIRE, M. 1970. « Proximité spatiale et distance sociale, les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de Sociologie*, n° IX, p. 3-33.
- MERKLEN, D. 2009. *Quartiers populaires, quartiers politiques*, Paris, La Dispute.
- RANCIÈRE, J. 2013. « L'introuvable populisme », dans *Qu'est-ce qu'un peuple ?*, Paris, La Fabrique, p. 117-143.
- STEINER, A. 2012. *Le Goût de l'émeute. Manifestations et violences de rue dans Paris et sa banlieue à la « Belle Époque »*, Montreuil, L'Échappée.